

Une nouvelle entrée pour l'avenue Daniel-Bernardet et le parc des expositions

Dans le cadre de son programme de réaménagement des espaces publics, la Ville de Châteauroux a procédé en 2020 à l'aménagement de l'entrée principale du parc Daniel-Bernardet au niveau de l'avenue Gédéon-Duchâteau, offrant ainsi un nouveau visage au parc des expositions.

L'avenue Daniel-Bernardet est l'accès principal du parc éponyme, anciennement dénommé parc de Belle-Isle ou plus couramment parc des Expositions.

L'entrée depuis l'avenue Gédéon-Duchâteau permet de desservir plusieurs équipements,

parmi lesquels : le hall des Expositions, le gymnase de Belle-Isle, Châteauroux Events, la MLC, la salle des fêtes, le Boulodrome, la Prévention routière, le cyber bowling, le camping municipal et le lac de Belle-Isle.



Hors manifestations, le trafic automobile sur le parc Daniel-Bernardet est plutôt limité. Mais cette entrée sert de point central pour l'ensemble de nos grands événements (Foire exposition, salons, compétition sportive, etc.) et son aménagement posait quelques difficultés quant à la sécurisation du site, fortement sollicité par les voitures et les piétons pendant ces moments-là.

Ainsi, l'entrée du parc le long de l'avenue Gédéon-Duchâteau a été intégralement neutralisée pour permettre l'aménagement de nouveaux abords végétalisés et sécurisés. Ce projet étant situé dans le périmètre classé en Site patrimonial remarquable, il a donc fait l'objet d'un dépôt de permis d'aménager.

DES ABORDS ACTUELS VIEILLISSANTS ET PLUS AUX NORMES

Au lancement de ce projet, le trottoir de l'avenue Gédéon-Duchâteau mesurait trois mètres de largeur, et était constitué d'une bordure en béton en limite de chaussée et d'un revêtement de sol en enrobé noir.

Une jardinière en béton de 1,40 m de largeur et d'environ 0,50 m de hauteur, délimitait l'accès du Parc. Cette jardinière plutôt vieillissante était peu esthétique et était ponctuellement cassée par les racines des arbres. La végétation située à l'intérieur était pour sa part plutôt pauvre et en mauvais état du fait du manque de terre.



Il existait également plusieurs accès historiques sur la façade de l'avenue : l'accès à l'avenue Daniel-Bernardet, une voirie secondaire passant à l'arrière du Hall des Expositions et une sortie de secours au droit du hall des Expositions.

Lors des différentes manifestations, la sécurisation du site était difficile à cause des nombreux véhicules. Et la jardinière était facilement franchie par les piétons. Lors de chaque événement, il était nécessaire d'installer des barrières type Heras (2m de hauteur) à l'arrière des jardinières et des blocs en béton pour limiter les accès des véhicules.

POUR DES ABORDS VÉGÉTALISÉS ET SECURISÉS

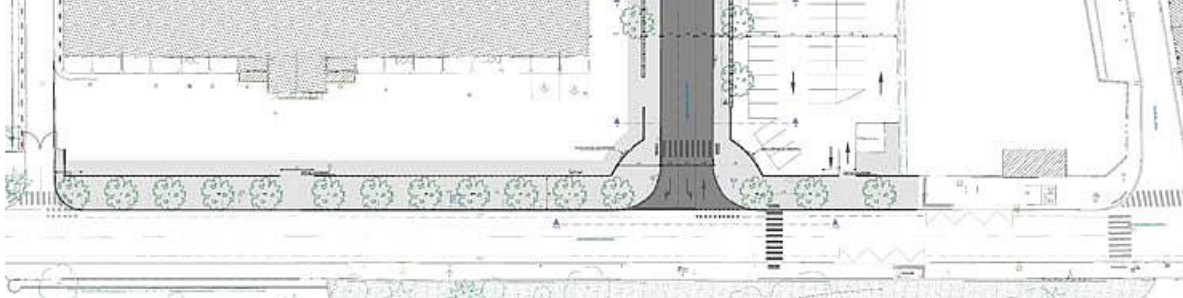
L'objectif de l'aménagement était de pouvoir sécuriser le site avec des aménagements permanents qualitatifs et de mettre en valeur l'entrée principale du parc Daniel-Bernardet.



Des dispositifs fixes ont donc été installés pour clôturer efficacement le parc lors des manifestations. Cela a nécessité la démolition des jardinières existantes, remplacés par des grilles fixe, dans l'esprit de celle du jardin public située de l'autre côté de l'avenue Gédéon-Duchâteau.

L'ensemble reprend l'esthétique de la clôture existante du jardin public, sur le trottoir d'en face.

Pour contrôler les accès des véhicules lors des manifestations, trois portails ont également été installés sur l'avenue Gédéon-Duchâteau, au niveau des accès secondaires. Aucun dispositif n'a été installé au niveau de l'accès principal, avenue Daniel-Bernardet. À noter qu'un nouvel accès véhicules été créé au droit du parking situé du côté de l'avenue Marcel Lemoine. Ce nouvel accès permet l'accès au parking lors des manifestations, quand l'accès principal par l'avenue Daniel-Bernardet est interdit.

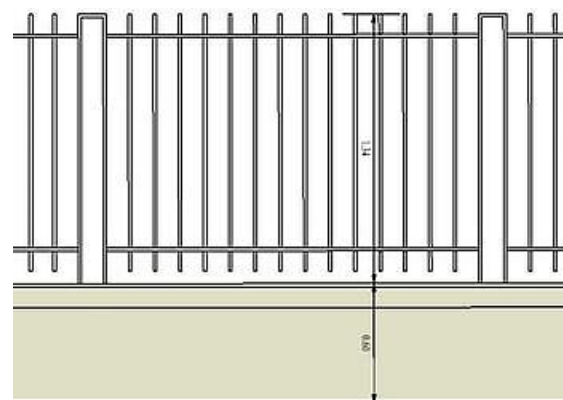


LE CHANTIER, PHASE PAR PHASE

Le chantier a débuté par la suppression des végétaux et des jardinières béton en façade de l'avenue Gédéon-Duchâteau à partir du 25 mai 2020.

Du côté des réseaux, les travaux comprenaient principalement la réfection du réseau d'éclairage public et la création d'un réseau d'arrosage.

La clôture est composée d'un mur de 60 cm de hauteur, surmonté d'une grille de 1,30 m de haut. L'ensemble reprend les dimensions et l'esthétique de la clôture du jardin public située sur le trottoir opposé.



Le soubassement a été réalisé en éléments préfabriqués en usine afin d'avoir une finition soignée. Le béton est de couleur grise avec une finition lisse et sablé fin pour la face située côté Gédéon-Duchâteau.

Les éléments préfabriqués ont été assemblés sur place et surmontés de grilles. Ces grilles sont constituées de panneaux de deux mètres de longueur, composés de doubles poteaux en fer plat de 50 x 20 mm, de deux traverses en tube de 50 x 20 mm et de barreaux en tube rond de 16 mm de diamètre. L'ensemble est de couleur verte (RAL 6004), identique à celle des grilles du Jardin public.

Deux portails coulissants ont été réalisés, un pour l'entrée face à la sortie de secours du Hall des expositions et un second au niveau de la nouvelle entrée pour l'accès au parking. Un portail battant à deux vantaux a également été installé au niveau de l'entrée secondaire située du côté Ouest de l'avenue Gédéon-Duchâteau. Ces trois portails ont été réalisés sur le même modèle que la clôture. La partie basse, dans le prolongement des murets en béton, a été réalisée avec une tôle.

Pour la voirie et le réaménagement de surface, les travaux ont concerné la démolition des bordures et des revêtements de surfaces existants. Les reconstructions du trottoir et du parking ont été réalisés en enrobé de couleur noire. Les trottoirs sont délimités par des bordures en béton gris de type T2.

Enfin, pour l'éclairage public et la mise en valeur, le matériel existant a été conservé. Les mats ont été déposés puis repositionnés en cohérence avec le nouvel alignement d'arbres. De plus, des projecteurs de passage piéton ont été installés à l'angle des avenues Daniel-Bernardet et Gédéon-Duchâteau.

327 000 € investi

Le montant des travaux se décompose comme suit :

- CAZORLA TP : 142 000 € TTC
- P.DUCROT : 86 000 € TTC
- BESSON : 99 000 € TTC

CHÂTEAURoux MÉTROPOLE

1 place de la République
36000 Châteauroux
Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 17h.